

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE 1978

SEANCE DU VENDREDI 21 AVRIL

L'an mil neuf cent soixante dix huit, le VENDREDI 21 AVRIL, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en DEUXIEME SESSION ORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Dr Gilbert ROYER - Camille BOURHIS - Jacques TESSIER - Maurice CHANE KUNE - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Raymond MANDO - Maxime RIVIERE - Jean-Marie DUPUIS - Gilbert ROYER - Valère ROBERT - Mme André PAYET - MM. Gérard LAURET - Jean-Claude MONDON - Dr Gilbert GEPARD - Jean-Marc NATIVEL - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Melle Jeanine PASSY SOULANGE - Mme Valère ROCHE - MM. André IICHARDY - Abdoul-Hack AFFEJEE - Roland LAW KOUN MA THON - Fred TANDRYA - Issop PATEL - Herfort CADET - Dr Paul MAINGARD - Gérard LEFEVRE - Fred K/ BIDY - Alexandre DE BALFINE - Mme Jean-Marie KICHENIN.

Etaient représentés :

Mme JASMIN Eléopold  
M. ATECTAM Henry  
M. Philippe NATIVEL  
M. CRAVINA Alex  
M. HO POON SUNG Yvon

par M. le Dr Gilbert BOYER  
par M. Auguste LEGROS  
par M. Camille BOURHIS  
par Mme Jean-Marie KICHENIN  
par M. Marcel HOARAU

Absents excusés :

MM. Marc GERARD - Antoine PICARD.

Le MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 2 MAI 1978 et que le nombre de Conseillers présents a été de 34 sur 41 en exercice.

LE MAIRE,

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Camille BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

A. D. LEGROS